

Piloter le budget de la masse salariale

Public ⁽¹⁾ : Responsables ressources humaines, Responsables paie, Chargés de calcul et de suivi de la masse salariale. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : Connaître les axes stratégiques de développement des compétences de sa structure

Durée : 02 jours soit 14 heures

Dates et Lieu : A déterminer
De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :
- D'analyser et expliquer l'évolution de la masse salariale,
- D'élaborer le budget de la masse salariale compte tenu des différents facteurs impactant,
- De suivre et contrôler l'évolution du budget de la masse salariale.

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie.

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance théorie et pratique / Exercices et cas pratiques

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / QCM

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu :

Journée 1 – 07 heures

Matin

Identifier les différentes notions de « masse salariale »

- Masse salariale, Frais de personnel, Coût du travail : leur composition, leurs différences
- Logique ressources humaines et logique comptable : comment les rassembler ?

Maîtriser les mécanismes de variation de la masse salariale

- Identifier les différents effets impactant la masse salariale
- Calculer ces effets
 - a. Effet niveau / b. Effet masse (Augmentations, GVT) / c. Effet report / d. Effet volume / e. Effet de structure / f. Effet de Noria / g. Effet de déport / h. Effet d'activité

Calculer l'impact de l'évolution des charges patronales

Après-midi

Mesurer l'impact de ses décisions en matière de GPEC sur la masse salariale

- Politique de rémunération
 - Augmentations individuelles et générales, périphériques
- Gestion des carrières
 - Promotions, passages cadres
- Recrutement
 - Renouvellement des effectifs, développement
- Formation
 - Impact de la réforme de la formation professionnelle

Journée 2 – 07 heures

Matin

Expliquer l'évolution de la masse salariale d'une année sur l'autre

- Le constat
- Identifier les causes de variation
- Mesurer l'impact de chaque cause

Après-midi

Construire le budget masse salariale

- Identifier les données à faire paraître et les hypothèses de départ
- Calculer le prévisionnel

Les tableaux de bord de suivi budgétaire : un outil d'aide à la décision

- Définir les indicateurs et ratios pertinents
- Construire des tableaux de bord adaptés à son environnement

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).